

UNION des SYNDICATS d'INTERETS LOCAUX de la

VILLE de LUXEMBOURG - USILL

Association sans but lucratif

Monsieur François BAUSCH

Ministre du Développement Durable et des
Infrastructures

4, Place de l'Europe

L-1499 Luxembourg

Luxembourg, le 02 février 2018

Concerne : Dossier « Findel » - l'aéroport de Luxembourg

Monsieur le Ministre,

Nous vous remercions sincèrement pour les initiatives prises courant novembre 2017 (respectivement l'invitation à une grande table-ronde le 8 et l'intermédiation en vue d'une entrevue le 24 novembre entre l'USILL et l'ANA) en vue d'améliorer la compréhension de part et d'autre dans le dossier épineux qu'est le « Findel » - l'aéroport de Luxembourg.

Suite à cette réunion dans laquelle nous voulons saluer l'ouverture de la nouvelle direction qui nous a permis de consulter pour la première fois la liste des dérogations permanentes et de nous expliquer le déroulement des procédures de dérogations permanentes ou ministérielles.

Sachant aujourd'hui que pour l'année écoulée, 1 900 dérogations ont vu le jour.

Suite auxquelles nous sollicitons une entrevue pour un échange d'idées afin d'améliorer, d'optimiser et de standardiser ces procédures dans un outil informatique dans lequel les informations sur les dérogations (toute catégorie y incluse) seraient regroupées pour traitement centralisé et remontée de conclusions par une seule entité, bien évidemment sous le contrôle d'une autre administration.

Ceci permettrait

- une plus grande transparence dans la surveillance et le suivi des dérogations accordées/prises
- Identification d'« abus » ou de mauvaises interprétations éventuelles
- de mieux cibler des incohérences et de recommander des changements dans la gestion du déroulement du trafic aéroportuaire
- de remettre en question les créneaux horaires rapprochés de la fermeture de l'aéroport et entre autre leur volumétrie dans le sens du respect de la fermeture précitée
- de mieux comprendre l'origine des dérogations permanentes
- de ne pas hésiter à faire au besoin un rappel à l'ordre dans le chef de certaines compagnies
- de mettre un terme à des accusations diffamatoires concernant ces dérogations qui nous le rappelons, devraient constituer une exception et pas la règle.

Dans l'attente de vous lire, nous vous présentons, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

Pour le Conseil d'Administration de l'USILL,

Roger SCHLECHTER
Vice-Président

Rita HERRMANN
Présidente